

# Améliorer le mode d'identification, de géolocalisation et de caractérisation des dépôts sauvages

**Porteur(s) de l'action :** AGORAH et région

**Partenaire(s) associé(s) :** ARS ; ONF ; la Poste ; agents des communes ; Parc National ; chambre d'agriculture ; ADEME ; Université

**Territoire concerné :** La Réunion

**Public(s) concerné(s) :** tout public

**Lien(s) avec le PNSE 3 :** élaborer et mettre en œuvre des stratégies intersectorielles locales de lutte contre les vecteurs de maladies transmissibles (actions n° 27)

**Plans ou démarches existantes en lien avec la thématique :** plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) et notamment le plan de l'économie circulaire, démarche du service Lutte anti-vectorielle (LAV) de l'ARS-OI

## Objectif et finalité

**Objectif stratégique :** améliorer la lutte contre les dépôts sauvages.

**Objectifs transversaux :**

- protéger la santé des nouvelles générations,
- promouvoir les dynamiques territoriales en partenariat avec les collectivités locales.

**Objectif opérationnel :** mobiliser les parties prenantes pour réduire durablement le nombre de dépôts sauvages.

## Contexte, État des lieux, Enjeux

Une étude dressant un « état des lieux des dépôts sauvages à La Réunion » a été réalisée en 2016 par l'AGORAH. Les statistiques présentées dans cette étude ont pu être réalisées grâce à l'exploitation de la base de données du service anti-vectoriel de l'ARS.

Cet état des lieux, non exhaustif, identifie 1920 dépôts sauvages, recensés sur une période de 5 ans. Un recueil de préconisations est proposé,

visant à prévenir, réduire et maîtriser les dépôts sauvages, sur la base de retours d'expériences extraterritoriaux, d'échanges partenariaux ayant eu lieu dans le cadre de cette étude, et de constats relatifs à l'inventaire des dépôts sauvages.

Cette étude montre que l'ensemble du territoire réunionnais est impacté par des dépôts sauvages. Toutefois, des difficultés dans le recensement de

ces dépôts sont mises en avant, l'identification des sites se faisant principalement sur les zones urbaines et les centres-villes.

Par ailleurs, le site internet (bandcochon.re), créé en 2011, permet à chaque citoyen de mettre en

ligne les dépôts sauvages du territoire avec géolocalisation et photos à l'appui. Il identifie, en date du 18 mars 2015, 15 160 sites dont 5 350 nettoyés. En 2017, le nombre est de 10 302 dépôts dénoncés par la population sur le site.

***Afin d'identifier les zones de dépôts sauvages, dans ou hors des zones urbaines, la constitution d'un outil commun de géolocalisation des dépôts est indispensable et permettrait d'associer des partenaires nouveaux comme le monde rural et forestier (Chambre d'agriculture, l'ONF, l'IRT).***

***L'enjeu principal est l'élimination des dépôts sauvages sur l'ensemble du territoire, dans les zones isolées ou en milieu urbain.***

## Description de l'action

Cette action a pour but d'une part d'améliorer la connaissance en s'appuyant sur des réseaux d'acteurs existants pour le repérage et le signalement des dépôts sauvages via une application en ligne accessible sur tablettes ou smartphones et, d'autre part, de faciliter l'accès à l'information aux structures en charge du traitement et de l'élimination (lien direct avec les collectivités). Elle doit permettre de mieux orienter les actions à mettre en œuvre.

Il conviendra de procéder à une analyse fine des besoins des partenaires, et de bien dissocier le

travail qui pourra relever de la centralisation des données (qui pourrait se faire au niveau de l'observatoire réunionnais des déchets) et de leur diffusion via un portail (par exemple via la plateforme de données PEIGEO de l'AGORAH), de ce qui relèvera de la constitution de la base de données et qui engendrera le développement d'une application dédiée pour tablettes et/ou smartphones (et qui demandera plausiblement d'avoir recours à un prestataire).

## Calendrier et étapes de mise en œuvre

**Durée de l'action :** tout au long du PRSE3.

**Étapes de mise en œuvre proposées :**

Action	Descriptif de l'action
1	Réunion de travail pour l'élaboration d'un portail, avec les différents acteurs concernés
2	Création d'un portail pour les différents acteurs (professionnels, institutionnels) : les données seront transmises par les acteurs de terrain sillonnant le territoire (ONF, Parc National, etc.)
3	Analyse de la faisabilité de partenariats avec des structures comme La Poste pour l'identification des dépôts dans les écarts (cf. retours d'expériences métropolitains)
4	Mise en place de l'application et de ses fonctionnalités pour recueillir les données : localisation, type de déchets/ composition, volumes, photos, date, reconnaissance graphique, etc.
5	Lancement d'un programme d'études avec l'Université sur les « dépôts sauvages » et les comportements (identification perception socio-comportementale, etc.).

## Moyens

### Budget prévisionnel :

- A définir : temps de travail AGORAH, prestation pour la création de l'application, achat de matériel type tablette pour les partenaires de terrain

**Financement** : ADEME ; État ; Région ; Université

Moyens humains	Moyens techniques
Équipe interne ou bureau d'étude, Agents de terrain de l'ONF, Parc Étudiants (stages, thèse)	Plateforme informatique (achat ou création) Supports informatiques (smartphone, tablettes, etc.)

## Indicateurs

### Objectifs visés :

- Disposer d'une information fiable sur les dépôts sauvages ;
- Mieux comprendre les mécanismes de création des dépôts sauvages ;
- Réduire durablement le nombre de dépôts sauvages.

Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre d'utilisateurs de l'outil (utilisateurs alimentant l'outil / utilisateurs utilisant les données de l'outil),</li> <li>✓ Nombre de « dépôts sauvages » enregistrés / identifiés / caractérisés,</li> <li>✓ Nombre d'études publiées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Evolution du nombre de dépôts sauvages,</li> <li>✓ Résultats des études (mécanismes comportementaux).</li> </ul>